

# Les Tirecoq : trois générations de Bretons à la cour de Bourgogne à la fin du Moyen Âge

Depuis quelques années, l'étude des entourages des ducs de Bourgogne, ainsi que celle de leurs personnels étrangers, s'est considérablement développée. Dans ce cadre, la connaissance des Bretons vivant à la cour de Bourgogne, longtemps réduite au seul cas du connétable Arthur de Richemont<sup>1</sup>, s'est enrichie de deux articles récents. L'un, écrit par W. Paravicini, centre son propos sur le Breton Hervé de Mériadec, qui fit une belle carrière auprès de Philippe le Bon dans les années 1440-1450, et qui, par des qualités de joueur louées par les chroniqueurs du temps, porta haut les couleurs de la maison de Bourgogne<sup>2</sup>. Le second, de B. Schnerb, plus synthétique, cherche à estimer la présence de capitaines et de gentilshommes bretons dans l'entourage des deux premiers ducs bourguignons, Philippe le Hardi et Jean sans Peur<sup>3</sup>. Tous deux s'intéressent aussi au statut d'étranger des Bretons à la cour de Bourgogne et à leurs liens avec leur patrie d'origine en posant la double question de leurs places et de leurs rôles dans l'entourage de ces ducs.

---

<sup>1</sup> COSNEAU, Eugène, *Le connétable de Richemont. Arthur de Richemont (1393-1458)*, Paris, 1886, 712 p. ; POCQUET du HAUT-JUSSÉ, Barthélemy-Amédée, « Le connétable de Richemont, seigneur bourguignon », *Annales de Bourgogne*, t. VII, 1935, p. 309-336 et t. VIII, 1936, p. 7-138 ; KERHERVÉ, Jean, « Une existence en perpétuel mouvement, Arthur de Richemont, connétable de France et duc de Bretagne, 1393-1458 », dans *Viajeros, peregrinos, mercaderes en el Occidente Medieval, Estella, 22 a 26 de Julio de 1991, Semana de Estudios Medievales, XIII*, 1999, p. 69-74 ; KERHERVÉ, Jean, « Arthur de Richemont, connétable et duc. Entre guerre et politique dans la France du XV<sup>e</sup> siècle », dans *2000 ans d'histoire de Vannes*, Archives municipales, Animation du patrimoine, Vannes, 1993, p. 95-120.

<sup>2</sup> PARAVICINI, Werner, « Un tombeau en Flandre : Hervé de Mériadec », dans *Francia, Moyen Age*, n° 34/1, 2007, p. 84-137.

<sup>3</sup> SCHNERB, Bertrand, « Des Bretons à la cour de Bourgogne sous les deux premiers ducs de la maison de Valois (du milieu du XIV<sup>e</sup> au début du XV<sup>e</sup> siècle) », dans Jean-Christophe CASSARD, Yves COATIVY, Alain GALLICÉ, Dominique LE PAGE (dir.), *Le Prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean Kerhervé*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 457-475.

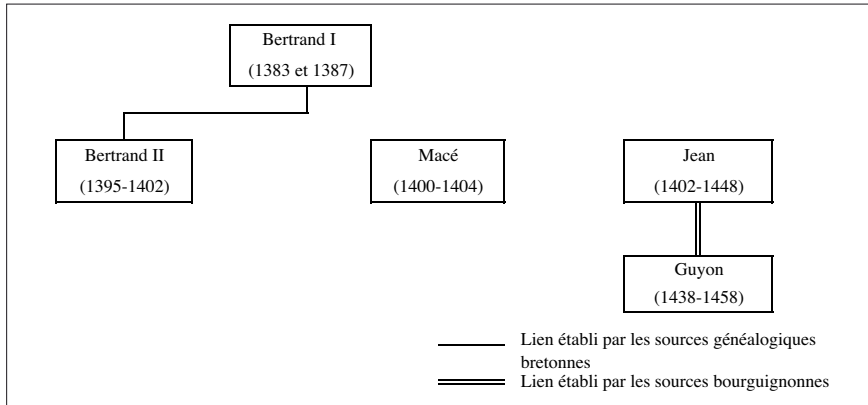


Figure 1 – Les Tirecoq à la cour de Bourgogne

La famille des Tirecoq, dont cinq membres ont vécu à la cour de Bourgogne (fig. 1), permet de reprendre ces problématiques des Bretons à l'étranger, mais en les envisageant sous l'angle d'une double spécificité. Tout d'abord, ces Tirecoq restent pendant plus de soixante-dix ans (de 1383 à 1458) à la cour des ducs bourguignons. Nous devons être attentif aux évolutions ; celles d'abord, en toile de fond, des relations entre les principautés bretonne et bourguignonne, mais surtout celles, d'une famille dont la position sociale, les activités et les liens avec leur pays d'origine, la Bretagne se modifie considérablement.

Par ailleurs, ces Tirecoq appartiennent à une famille de modeste noblesse. Bertrand I<sup>er</sup>, le premier Tirecoq recensé dans les registres de réformation, est le seigneur d'une petite terre appelée Le Bois-Hermez, située dans la paroisse de Landujan appartenant au diocèse de Saint-Malo. Sur son blason argent figurent, dit Potier de Courcy « trois coqs de sable, becqués et barbelés de gueules ». Par sa femme Gervaise, il est lié aux Lanvallay, et sa sœur Jeanne est mariée à un petit noble, Roland de L'Espinau, seigneur de La Ville-Geslouard<sup>4</sup>. Voilà qui nous situe bien dans la petite noblesse. Pas celle dont l'histoire événementielle retient les noms. Aucun chroniqueur du temps ne mentionne les Tirecoq pour raconter une bataille, glorifier un fait d'armes ou expliquer les ressorts d'une politique. Ce sont plutôt les montres des hommes d'armes ainsi que les sources comptables – essentiellement bourguignonnes – qui

<sup>4</sup> FLOURY, Jérôme et LORANT, Éric, *Catalogue généalogique de la noblesse bretonne d'après la réformation de la noblesse, 1668-1672, et les arrêts de l'intendance, du Conseil d'État et du Parlement*, 3 vol., Rennes, 2000, Sajef, t. II, p. 1463 ; GUÉRIN de LA GRASSERIE, A. P., *Armorial de Bretagne*, 2 vol., Rennes, Deniel, 1845-1848 ; POTIER DE COURCY, Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 3 vol., t. II, Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1862, p. 588-599.

préservent les Tirecoq d'un oubli de l'Histoire. Leur nom y revient avec régularité et fréquence pendant près de soixante-dix ans. Elles vont nous permettre de redessiner les contours de ce que fut la carrière de cette modeste famille bretonne à la cour de Bourgogne, mais aussi de comprendre quels rôles ils jouèrent dans cette cour étrangère, et comment les ducs bourguignons surent utiliser les compétences de ces Bretons au service de leur État princier en construction.

## La trajectoire des Tirecoq à la cour de Bourgogne

### *Les premiers Tirecoq : des Bretons de passage*

Le nom de Bertrand I<sup>er</sup> Tirecoq fait son entrée dans les sources bourguignonnes en juillet 1383<sup>5</sup>. L'intéressé est alors écuyer et se présente comme un homme d'armes, capitaine d'une modeste compagnie, muni déjà d'une solide carrière au service du roi de France. Dès 1370 en effet, il fait partie des revues des hommes d'armes de deux chevaliers bretons, Guillaume Boistel et Jean de Beaumanoir, combattant en Normandie pour le compte du roi<sup>6</sup>. Le changement dynastique de 1380 ne le fait pas quitter les bannières royales, puisque le 9 décembre 1380, il reçoit 100 £ livres de Charles VI « pour soy aider a deffraier de certaines gens d'armes qu'il a tenus en sa compagnie, pour [l'] accompaignier [...] a son sacre<sup>7</sup> ».

C'est dans ce cadre des armées royales et avec cette qualité d'homme d'armes que Bertrand Tirecoq gagne les faveurs du duc de Bourgogne. En effet, en 1383, Philippe le Hardi organise une seconde campagne en Flandre pour lutter contre les Gantois et leurs alliés anglais et ainsi prêter secours au comte Louis de Mâle dont il est le gendre et l'héritier présomptif. Il entraîne avec lui le roi de France, Charles VI, le nouveau connétable Olivier de Clisson et plusieurs grands seigneurs dont le duc de Bretagne. Bertrand I<sup>er</sup> semble avoir participé à cette seconde campagne de Flandre, peut-être sous les ordres d'Olivier du Guesclin puisque son nom est mentionné dans une revue d'hommes d'armes du frère du connétable donnée à Paris le 12 février 1383<sup>8</sup>, ou peut-être même directement sous le gouvernement de Philippe le Hardi, puisque les comptes bourguignons font état en juillet 1383 d'un don de 50 francs du duc à Bertrand Tirecoq en récompense de la chevauchée que « ycellui monseigneur

<sup>5</sup> Arch. dép. Côte d'Or, B 1461, fol. 126.

<sup>6</sup> MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, 1745-1746, réimp., Londres, Gregg International Publishers, 1968, t. I, col. 1623 : montre de Guillaume Boistel faite à Alençon le 12 avril 1369, et col. 1637 : montre de Jean de Beaumanoir faite à Saint-Lô le 1<sup>er</sup> février 1370 sous le gouvernement de Mouton, sire de Blainville, maréchal de France.

<sup>7</sup> *Id.*, *ibid.*, t. II, col. 415.

<sup>8</sup> *Id.*, *ibid.*, t. II, col. 439.

entent presentement faire en la compagnie du roy nostre seigneur es parties de Flandres et d'ailleurs contre les Engloiz<sup>9</sup> ». C'est la première mention de Bertrand I<sup>er</sup> dans les sources bourguignonnes.

Nous en trouvons une autre trois ans plus tard. Notre personnage est alors en Flandre, à Lille, où il fait partie d'une compagnie bretonne passée en revue le 16 octobre 1386 afin de grossir l'armée rassemblée par le duc de Bourgogne pour passer en Angleterre<sup>10</sup>. Ce projet d'invasion se solda par un échec, et l'armée fut renvoyée en novembre 1386<sup>11</sup>. Pourtant Bertrand Tirecoq dut se faire suffisamment remarquer de Philippe le Hardi pour que celui-ci, d'une part, le récompense par deux dons (une somme de 100 francs en janvier 1387 et 12 tasses d'argent en octobre 1387)<sup>12</sup> et, d'autre part, pour qu'il lui accorde une place dans la hiérarchie de son hôtel en le nommant écuyer d'écurie. C'est la première apparition d'un Tirecoq à la cour de Bourgogne. Ce titre ne fut sans doute qu'honorifique ; nous ne voyons, en effet, pas de traces de l'activité de Bertrand Tirecoq comme écuyer d'écurie<sup>13</sup> et il disparaît ensuite assez vite de la cour bourguignonne sans que l'on sache si cette absence a pour raison sa mort ou un éventuel retour dans les armées royales ou en Bretagne.

De furtive et peut-être seulement honorifique avec Bertrand I<sup>er</sup>, la présence des Tirecoq à la cour de Bourgogne va devenir plus longue et surtout beaucoup plus effective avec la deuxième génération qui apparaît dans les sources bourguignonnes à la fin du XIV<sup>e</sup> et au tout début du XV<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, avec Bertrand II et Macé, cette présence reste celle d'un passage, d'une carrière transitoire avant un probable retour en Bretagne.

Nous ignorons si les deux hommes ont été élevés à la cour de Philippe le Hardi. Ils ne sont jamais mentionnés comme pages. Mais leur premier titre aulique est, pour tous deux, celui de « valet servant » ou « valet servant en salle », porté pour

<sup>9</sup> Arch. dép. Côte d'Or, B 1461, fol. 126. Lors de cette seconde campagne de Flandres, les troupes commandées par Olivier du Guesclin, comte de Longueville, furent placées, avec celles de son cousin germain Olivier du Guesclin, seigneur de La Morelière, sous les ordres du duc de Bourgogne, SCHNERB, Bertrand, « Des Bretons à la cour de Bourgogne... », art. cit., p. 460.

<sup>10</sup> MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, op. cit., t. II, col 528. La compagnie est dirigée par Jean Giffart, chevalier bachelier breton : « Je, Jehan Giffart chevalier, confesse avoir reçu de Guillaume d'Enfernet trésorier des guerres CCCLXV livres sur les gages de moi bachelier, et LVII escuyers, de III archers de ma compagnie et l'armée et passage en Angleterre, soubz le gouvernement de M. le duc de Bourgogne, à l'Isle en Flandre le XVI octobre MCCCCLXXXVI ».

<sup>11</sup> Pour le détail de ce projet d'invasion de l'Angleterre, voir MIROT, Léon, « Une tentative d'invasion en Angleterre pendant la guerre de Cent ans (1385-1386) », *Revue des études historiques*, t. LXXXI, 1915, pp. 249-287 et 417-466, et PAVIOT, Jacques, *La politique navale des ducs de Bourgogne, 1384-1482*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1995, p. 43-51.

<sup>12</sup> Arch. dép. Côte d'Or, B 1467, fol. 51v et 44.

<sup>13</sup> *Ibid.*, B 1467, fol. 51v.

la première fois par Bertrand II en 1395<sup>14</sup>, et par Macé en 1400<sup>15</sup>. La fonction, qui les cantonne dans un rôle domestique, est modeste et souligne la faible extraction de leur noblesse. Mais elle donne un rôle à part entière aux Tirecoq dans l'hôtel du duc bourguignon et leur permet de percevoir des gages et des dons pécuniaires réguliers servant à tenir leur état au service du prince<sup>16</sup>. A titre d'exemple, pour l'année 1400, Macé reçut en trois dons la somme de 120 francs d'or comme récompense de ses services ou « pour lui aidier a avoir robes et autres necessitez<sup>17</sup> ».

Cette fonction de « valet servant » reste celle de Macé Tirecoq pendant les quatre ans de sa carrière en Bourgogne. En revanche, elle n'est qu'un tremplin pour Bertrand II, qui, en 1398, trois ans après son apparition dans les sources bourguignonnes, est nommé écuyer et échançon du duc<sup>18</sup>. Ce changement est une promotion pour notre personnage car il lui permet de toucher les émoluments supérieurs que nécessite le train de vie d'un écuyer et notamment l'achat d'un cheval. Ses activités changent également. Nous le voyons ainsi effectuer des missions en lien avec sa nouvelle fonction, comme cet achat de deux queues de vin à un marchand d'Arras et leur don au nom de son maître aux religieux de La Tyeuloye près d'Arras<sup>19</sup>, mais aussi des missions sortant du cadre domestique comme cette ambassade en Bretagne en 1399, qui est un bon révélateur de la progression de Bertrand II dans la familiarité du prince. Pourtant, la carrière bourguignonne de notre personnage s'interrompt en 1402, au bout de sept années de service. La présence d'un Bertrand II, fils de Bertrand I<sup>er</sup>, étant attestée ultérieurement dans les sources bretonnes<sup>20</sup>, il est raisonnable d'interpréter cet arrêt de carrière comme un retour de Bertrand vers son pays d'origine, la Bretagne. Nous remarquons d'ailleurs que celui-ci s'effectue, comme pour Macé, à un moment favorable et intense des relations entre la Bourgogne et la Bretagne, la régence de Philippe le Hardi en Bretagne<sup>21</sup> : la dernière mention

<sup>14</sup> *Ibid.*, B 1503, fol. 103.

<sup>15</sup> *Ibid.*, B 1400, fol. 131v, 141v.

<sup>16</sup> Ces dons viennent, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, remplacer les anciennes livrées. Pour ces livrées et les autres gratifications données par les princes aux serviteurs de leur hôtel, voir GONZALEZ, Élisabeth, *Un Prince en son hôtel : les serviteurs des ducs d'Orléans au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, 74, 2004, p. 94-110.

<sup>17</sup> Arch. dép. Côte d'Or, B 1519, fol. 131v, 141v.

<sup>18</sup> *Ibid.*, B 1514, fol. 156.

<sup>19</sup> *Ibid.*, B 1519, fol. 180. Il s'agit probablement de la commune actuelle de La Thieuloye, dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. d'Aubigny-en-Artois.

<sup>20</sup> POTIER DE COURCY, Pol (*Nobiliaire et armorial...*, *op. cit.*, t. II, p. 599) indique qu'un Bertrand Tirecoq vivait toujours en Bretagne en 1440.

<sup>21</sup> Pour la chronologie de cette régence, voir POCQUET du HAUT-JUSSÉ, Barthélemy-Amédée, « Les séjours de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, en Bretagne (1372, 1394 et 1402). La tutelle de Jean V », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XVI, 1935, p. 1-62. À cette occasion, apparaît un autre Tirecoq, Yves, qui reçoit de la part du duc de Bourgogne quatre draps d'Alexandrie d'une valeur de 112 francs et demi « pour ce qu'il avoit présenté et donné deux levriers du pris de L escuz » (Arch. dép. Côte d'Or, B 1532, fol. 278v). C'est la seule apparition de ce Yves Tirecoq dans les sources bourguignonnes.

de Bertrand II dans les archives bourguignonnes date de juillet 1402<sup>22</sup>, soit quelques semaines avant l'arrivée du Bourguignon à Nantes, celle de Macé de janvier 1404 c'est-à-dire au moment de l'expiration de la tutelle bourguignonne et du retour de Jean V en Bretagne<sup>23</sup>.

### *Jean ou l'apogée des Tirecoq à la cour de Bourgogne*

La carrière du troisième Tirecoq de la seconde génération, Jean, débute en 1402 comme celle de Bertrand II et Macé, par le titre modeste de « valet servant<sup>24</sup> ». Mais elle se singularise ensuite par sa longueur – il reste quarante-six ans au service de trois ducs de Bourgogne –, et par sa relative réussite. Il représente en quelque sorte l'apogée des Tirecoq à la cour de Bourgogne. En effet, en 1409, sept ans après sa première apparition dans les sources bourguignonnes, il devient titulaire de l'office d'écuyer échanson du duc Jean sans Peur, fonction qu'il garde jusqu'à la mort de son maître en 1419<sup>25</sup>. L'avènement de Philippe le Bon fait de Jean Tirecoq un écuyer d'écurie, ce qui est un changement de service, mais aussi peut-être une petite promotion lorsqu'on considère l'importance de l'écurie sur le plan numérique, mais aussi sur le plan symbolique, en lien avec les questions de la guerre et de l'honneur<sup>26</sup>. Cette seconde évolution est cependant la dernière de la carrière de notre écuyer breton puisque celui-ci garde cette fonction jusqu'à sa mort en 1448, soit une période de vingt-neuf ans. Cette faible mobilité dans la carrière de Jean Tirecoq ne doit pas nous surprendre : avec le titre envié d'« écuyer d'écurie », le serviteur breton de Philippe le Bon semble avoir atteint le plus haut poste que lui permettait d'espérer sa petite noblesse<sup>27</sup>.

De plus, le maintien dans un office ne signifie pas l'absence de promotion. L'étude des écrous de gages de l'hôtel montre que l'écuyer breton était payé 9 sous par jour de 1428 à 1431, taux qui passe à 16 sous 8 deniers par jour au mois de mai 1432, pour ensuite se stabiliser à 15 sous de façon presque continue jusqu'en 1445<sup>28</sup>. Cette

<sup>22</sup> *Ibid.*, B 1532, fol. 111.

<sup>23</sup> *Ibid.*, B 1538, fol. 137. C'est aussi l'année du décès de Philippe le Hardi et la mort de son maître peut être aussi invoquée pour expliquer le retour de Macé Tirecoq en Bretagne.

<sup>24</sup> *Ibid.*, B 1532, fol. 188v : dans un mandement daté du septembre 1402, Jean Tirecoq est décrit comme « varlet servant de monseigneur le conte de Rethel ». Il l'est encore au mois d'août 1403 (*ibid.*, B 1538, fol. 139v). Aux dates indiquées, le comte de Rethel est Antoine, second fils de Philippe le Hardi.

<sup>25</sup> *Ibid.*, B 1558, fol. 71. Dans un mandement du 1<sup>er</sup> novembre 1411, Jean Tirecoq est qualifié de « pannetier » (Arch. dép. Nord, B 1894, fol. 109). Mais il s'agit probablement d'une erreur, puisque de mai 1411 et en mars 1412, il porte bien le titre d'échanson.

<sup>26</sup> PARAVICINI, Werner « Un tombeau en Flandre... », art. cit., p. 103.

<sup>27</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 121.

<sup>28</sup> *Prosopographia Burgondica*, <http://www.dhi-paris.fr/>

augmentation, dont nous ne connaissons pas l'origine, dut tout de même considérablement améliorer le train de vie de l'écuyer breton quand on sait que chaque « bouche » était comptée à 3 sous par jour et que, par conséquent, 15 sous représentaient deux valets et trois chevaux<sup>29</sup>. Par ailleurs, à partir des années 1430, les dons et récompenses du duc en faveur de Jean Tirecoq progressent nettement et viennent récompenser la longue fidélité du serviteur breton. Ils sont offerts à l'occasion d'un voyage diplomatique, d'une mission à l'intérieur des États bourguignons ou, plus généralement, pour « bons et agréables services ». Ils lui sont payés le plus souvent en argent, mais aussi parfois en chevaux comme ce don, en janvier 1438, d'un cheval qui dut être de qualité car payé 72 livres<sup>30</sup>.

Enfin, par un mandement du 23 janvier 1433, Jean Tirecoq reçoit en pension annuelle et à vie la somme significative de 300 francs pris sur la recette de trois impôts de Flandres, l'éprier, l'ardier et voudermont de Bergues Saint-Winoc<sup>31</sup>. Ce don est une indéniable progression pour l'écuyer d'écurie, car, outre l'importance de la somme, il lui permet de bénéficier d'une pension annuelle indépendamment de son service. Ce service à la cour semble d'ailleurs se ralentir, une première fois après 1438, car nous ne repérons plus alors de missions qui lui sont confiées, puis une seconde fois après 1445, année au-delà de laquelle les écrous ne recensent plus le nom de Jean Tirecoq. Pourtant, cela ne signifie pas encore qu'il ne sert plus le gouvernement de Philippe le Bon, puisque c'est en tant que châtelain de Namur qu'il s'éteint au mois de mars 1448<sup>32</sup>.

Dresser le tableau de la carrière de Jean, de ses titres, de ses récompenses, ne suffit pourtant pas pour mesurer une implantation à la cour de Bourgogne. En effet, il faudrait prendre en compte d'autres critères comme le degré de familiarité avec le duc qui peut être indépendant du titre, un éventuel mariage bourguignon et la construction de réseaux sociaux qui en découle. Sur tous ces sujets, les sources ne sont pas prolifiques. Nous ignorons le nom de l'épouse de Jean. Nous peinons à reconstruire

<sup>29</sup> PARAVICINI, Werner, « Un tombeau en Flandre... », art. cit., p. 98.

<sup>30</sup> Arch. dép. Nord, B 1963, fol. 156v. Pour les chevaux, leur prix et leurs ventes, voir SCHNERB, Bertrand, *Aspects de l'organisation militaire dans les principautés bourguignonnes (v. 1315- v. 1420)*, thèse, dactyl., Paris IV, 1988, p. 836-873, et THOUROUDE, Nicolas, « Jean sans Peur, Paris et les chevaux », dans Werner PARAVICINI et Bertrand SCHNERB (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Ostfildern, Thorbecke, Beihefte der Francia, 64, 2007 p. 137-163.

<sup>31</sup> Arch. dép. Nord, B 1963, fol.156v ; *ibid.*, B 17641 et 17642. Pour les définitions des impôts, voir GILLIODTS VAN SEVEREN, Louis, *Inventaire de la ville de Bruges. Section première. Inventaire des chartes*, t. IV, Bruges, 1873-1876, p. 232, 233.

<sup>32</sup> Arch. dép. Nord, B 2021, la pièce n° 61612, datée du 29 mars 1448, est une commission de châtelain de Namur donnée par le duc de Bourgogne à Antoine de Croy, comte de Porcien, seigneur de Renty, premier chambellan, en remplacement de feu Jean Tirecoq.

les réseaux d'alliance et d'amitiés qu'il a pu créer<sup>33</sup>, son degré de familiarité avec le prince est lui-même difficile à établir précisément. C'est une évidence, Jean ne fait pas partie des premiers cercles de l'entourage de Philippe le Bon ; il n'est jamais non plus nommé comme « conseiller » et il est probable que dans l'hôtel du duc, plusieurs portes lui étaient fermées. Mais les fréquentes missions diplomatiques qui lui sont confiées vers la Bretagne, dont certaines eurent lieu dans un contexte politique tendu, ou encore la mention d'un important don de 300 francs de la part du duc, à la suite d'une défaite au jeu de paume<sup>34</sup>, montrent une proximité certaine que son titre d'écuyer d'écurie ne dit pas.

### *Guyon : le déclin des Tirecoq*

Bénéficiant probablement de l'implantation de son père, Guyon, débute très jeune sa carrière à la cour de Bourgogne. En 1432, mentionné comme « le petit Thirecoq », il accompagne une ambassade bourguignonne à Venise, peut-être dans le rôle de jeune page ou bien en tant qu'observateur destiné à acquérir l'expérience de ce type de missions<sup>35</sup>. En 1438, il entre dans l'hôtel de Philippe le Bon et s'insère aux effectifs pléthoriques de l'écurie, au sein de laquelle son père joue toujours un rôle actif. Cependant, si l'on en croit les ordonnances de l'hôtel de 1438 et 1445, la place de Guyon dans l'écurie reste mal définie et sans doute assez modeste<sup>36</sup>. De plus, le premier titre aulique défini, qu'il se voit attribué en 1448, est celui de « valet servant », comme son père et comme Bertrand II et Macé cinquante ans auparavant<sup>37</sup>.

Guyon hérite donc peu de la petite ascension des Tirecoq. Nous apparaît alors le côté précaire et fragile d'une position acquise par un étranger comme Jean Tirecoq dans une cour princière. Sa réussite ne repose que sur des liens personnels avec le prince,

---

<sup>33</sup> Sur cette question, nous pouvons tout de même remarquer qu'en 1433, le fils de Jean, Guyon, alors tout jeune, accompagne une ambassade dirigée par Pierre de Vaudrey (Arch. dép. Nord, B 1948, fol. 178). Cette famille de Vaudrey, qui compte plusieurs membres dans l'entourage du duc bourguignon, n'est pas une inconnue en Bretagne. En effet, Pierre et Jean de Vaudrey ont conduit chacun une ambassade en Bretagne et, Philibert, avant d'être un capitaine et chambellan de Philippe le Bon, fut un compagnon d'Arthur de Richemont et servit les relations diplomatiques entre la Bretagne et la Bourgogne.

<sup>34</sup> *Ibid.*, B 1920, fol. 156v.

<sup>35</sup> Voir note n° 33. Sur cette ambassade de Pierre de Vaudrey, voir PAVIOT, Jacques, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV<sup>e</sup> siècle-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, Cultures et civilisations médiévales, 2004 p. 72 et 79.

<sup>36</sup> Holger KRUSE et Werner PARAVICINI (éd.), *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund. Band 1 : Herzog Philipp der Gute 1407-1467*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2005. Il fait partie d'une liste de noms classés sous l'étiquette « écurie » mais dont la fonction n'est pas spécifiée. Il est simplement mentionné : « ils mangeront en salle, leurs chevaux et varles a gaiges ».

<sup>37</sup> Arch. dép. Nord, B 1998, fol. 105v.



dont ne peut hériter sa descendance. Si Guyon a pu bénéficier des réseaux sociaux de son père (au moins tant qu'il vivait), il n'a pas hérité des titres de Jean, de sa pension à vie, de la gouvernance de la châtelainie de Namur. Il n'a pas non plus de fiefs ou de biens fonciers sur lesquels il pourrait tirer une richesse. En revanche, lorsque son père meurt en 1448, Guyon récupère une somme de 64 livres due par les receveurs ducaux à Jean comme arriérés de ses gages<sup>38</sup>. Devons-nous alors comprendre que Jean n'a pas été soumis au droit d'aubaine, et que Guyon a pu récupérer les biens de son père ? Si c'est le cas, serait-ce parce qu'il a bénéficié de la part du prince d'une lettre l'affranchissant de cette contrainte<sup>39</sup> ? Nous n'avons pas trouvé de tel document dans les sources. Serait-ce parce qu'il est mort dans une région comme la Flandre ou le Namurois où ce droit ne s'applique plus<sup>40</sup> ? C'est possible car Tirecoq était châtelain de Namur au soir de sa vie, mais nous n'avons pas de certitudes quant au lieu précis de sa mort.

Après cinq ans de service comme « valet servant », Guyon devient en 1453 le gouverneur de Coquinet, le fou du duc<sup>41</sup>. Ce statut un peu particulier lui permet d'améliorer légèrement sa position puisque les écrous le comptent à 9 sous par jour, qu'il bénéficie en plus de dons mensuels de 4 livres pour lui et pour l'entretien de Coquinet, et qu'il est amené à suivre le duc dans tous ses déplacements. Pourtant cette embellie ne dure pas : à la mort de Coquinet, en 1455, les écrous ne donnent plus qu'un taux de 3 sous et il ne possède plus de titre aulique défini<sup>42</sup>. Il semble être resté encore quelque temps à la cour de Bourgogne, avant d'y perdre tout rôle à partir de 1458. Pourtant, onze ans plus tard, un mandement de Charles le Téméraire mentionne qu'un Guyon Tirecoq « jadiz varlet servant » reçoit 87 livres 17 sous comme reste de paiement de ses gages<sup>43</sup>. Guyon avait donc quitté la cour en 1458, mais pas les États bourguignons. Il y meurt peut-être quelques années plus tard.

<sup>38</sup> *Ibid.*, B 2004, fol. 242 et 242v.

<sup>39</sup> Ce qui a été le cas en août 1463 du breton Hervé de Mériadec, premier écuyer d'écuyer de Philippe le Bon, pour se prémunir du droit du meilleur catel alors en vigueur en Flandre, PARAVICINI, Werner, « Un tombeau... », art. cit., p. 123-124).

<sup>40</sup> GILISSEN, John, « Le statut des étrangers en Belgique du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », dans *L'Étranger*, Bruxelles, Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, 10, 1958, t. II, p. 266, et PARAVICINI, Werner, « La cour, une patrie ? L'exemption du droit d'aubaine accordée par les ducs de Bourgogne aux officiers de leur hôtel (1444-1505) », dans Bertrand, SCHNERB (éd.), *Les étrangers à la cour de Bourgogne. Statut, identité, fonctions*, Revue du Nord, t. LXXXIV, 2002, n<sup>os</sup> 345-346, p. 251.

<sup>41</sup> Arch. dép. Nord, B 2012, fol. 314.

<sup>42</sup> *Prosopographia Burgondica*, <http://www.dhi-paris.fr/>

<sup>43</sup> *Comptes de l'argentier de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Volume 2, année 1469 : le registre CC 1924 des Archives générales du royaume*, Bruxelles, éd. par Anke GREVE et Émilie LEBAILLY, sous la direction de Walter PARAVICINI, Paris, de Boccard, Recueils des historiens de la France. Documents financiers et administratifs, 10/2, 2002, n<sup>o</sup> 1632.

## Des compétences de Bretons au service du duc de Bourgogne

### *Le service des armes*

C'est par le service des armes de Bertrand I<sup>er</sup> que les Tirecoq entrent au service du duc de Bourgogne. Cet exemple d'un soldat breton combattant sous les ordres d'un prince étranger est loin d'être un cas isolé. Ils sont même très nombreux à se battre aux quatre coins du royaume de France où leur valeur est appréciée des princes et leurs excès souvent redoutés des populations<sup>44</sup>. Philippe le Hardi n'échappe pas à la règle et, dès les années 1360, il recourt à l'emploi de capitaines issus de la péninsule<sup>45</sup>. Cependant, les guerres de Flandre correspondent à un moment de forte arrivée d'hommes d'armes bretons. Outre Bertrand Tirecoq, arrivent ainsi en Bourgogne l'écuyer Pierre de La Rocherousse, le chevalier bachelier Jean de Saint-Didier avec sa compagnie de quatre-vingts écuyers, l'écuyer Jean du Hallay, le chevalier Jean de Dinay, et bien d'autres encore. Tous ont pour point commun d'être des anciens compagnons d'armes de Bertrand du Guesclin<sup>46</sup>. Bertrand Tirecoq a lui aussi servi le connétable. On le retrouve en effet dans ses montres d'armes à Caen en 1370, puis à Bourges, Conches ou de nouveau Caen en 1371<sup>47</sup>. Huit ans plus tard, il est encore sous ses ordres en Bretagne parmi les troupes qui s'opposent au retour de Jean IV sur le trône ducal<sup>48</sup>. Or, Philippe le Hardi semble avoir entretenu des rapports privilégiés avec la famille Du Guesclin. En témoignent les échanges de messagers ou de dons fréquents tout au long des années 1370, aussi bien avec Bertrand qu'avec Olivier. Mais surtout, Philippe le Hardi a participé à plusieurs campagnes militaires avec le connétable, d'abord en Normandie en 1364, puis en 1372, 1373 et 1378 dans le Poitou, en Charente, en Bretagne et de nouveau en Normandie<sup>49</sup>. C'est à

<sup>44</sup> Sur cette question, voir notamment CASSARD, Jean-Christophe, « L'opinion française et les Bretons au fil de la guerre de Cent Ans », dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXXII, 2004, p. 243-277 ; CONTAMINE, Philippe, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge : études sur les armées du roi de France (1337-1394)*, Paris/La Haye, 1972 ; *Id.*, « Les compagnies d'aventure en France pendant la guerre de Cent Ans », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, t. LXXXVII, 1975, p. 365-396 ; FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries*, t. I : *The Great Companies*, Oxford, Malden, Blackwell, 2001, 384 p ; GRAND, Roger, « Les routiers bretons pendant la guerre de Cent Ans », dans *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. IV, 1924, p. 23-78.

<sup>45</sup> SCHNERB, Bertrand, « Des Bretons à la cour de Bourgogne... », art. cit., p. 458-460.

<sup>46</sup> JONES, Michael, *Letters, Orders and Musters of Bertrand du Guesclin, 1357-1380*, Woodbridge, Boydell Press, 2004, voir index.

<sup>47</sup> MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. I, col. 1644, 1652-1654, 1657.

<sup>48</sup> *Id.*, *ibid.*, t II, col 401 et 402 et JONES, Michael, *Letters...*, *op. cit.*, n° 871.

<sup>49</sup> Arch. dép. Côte d'Or, B 1438, fol. 19v et 20 ; AUTRAND, Françoise, *Charles V, le Sage*, Paris, Fayard, 1994, p. 589 et 814 ; VAUGHAN, Richard, *Philip The Bold. The Formation of the Burgundian State*, Cambridge, Harvard university press, 1962, réimp. Londres, Woodbridge, 2001, p. 9.

cette occasion certainement, qu'il a pu apprécier la compétence des compagnies bretonnes, voire se créer des fidélités qu'il aurait réactivées au moment des guerres de Flandre. L'arrivée en Bourgogne d'hommes d'armes bretons trouverait donc une explication dans la captation, par Philippe le Hardi au moment des guerres de Flandres, d'une partie des anciennes troupes de Du Guesclin, qui, à la mort du connétable, étaient restées au service du roi.

Mais l'entrée de Bertrand I<sup>er</sup> et d'autres capitaines bretons dans l'hôtel de Philippe le Hardi ne s'explique peut-être pas uniquement par la récompense des services militaires rendus. En effet, en 1384 est signé à Paris, un pacte établissant l'alliance entre les ducs de Bourgogne, de Bretagne et de Berry<sup>50</sup>. L'incorporation de Bretons dans l'hôtel bourguignon peut donc aussi être comprise comme une matérialisation des bons rapports établis avec le Bretagne, qui durent jusqu'à la fin du principat de Philippe le Hardi et trouver leur aboutissement dans la régence du Bourguignon en Bretagne. D'ailleurs Jean V ne s'y trompera pas quand, vingt-cinq ans plus tard, pour maintenir l'entente avec la Bourgogne menacée par les alliances de Jean sans Peur avec les Penthivèze, il rappelle au duc bourguignon le rôle joué par ces Bretons venus servir la maison de Bourgogne en Flandre<sup>51</sup>.

Les descendants de Bertrand Tirecoq ne semblent pas avoir oublié cette spécialité bretonne du métier des armes. À plusieurs reprises en effet, ils reçoivent des dons du duc pour s'apprêter à la guerre et accompagner leurs maîtres dans leurs différentes expéditions militaires<sup>52</sup>. Jean reçoit également plusieurs missions de garde et de surveillance de prisonniers. Dès 1409, quelques mois après la bataille d'Othée qui vit la victoire des troupes bourguignonnes sur celles des Liégeois révoltés, il est chargé, avec quelques écuyers et archers, d'escorter les otages de la ville soumise<sup>53</sup>. En 1432, c'est un prisonnier prestigieux que lui confie Philippe le Bon au château de l'Écluse. Il reçoit, en effet, 40 livres pour satisfaire à la dépense du prisonnier Frank van Borselen, chevalier zélandais<sup>54</sup>, second époux de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, dont le mariage secret avec cette dernière, en violation du traité de Delft de 1428, provoqua son arrestation

<sup>50</sup> POCQUET du HAUT-JUSSÉ, Barthélemy-Amédée, *Deux féodaux. Bourgogne et Bretagne (1362-1491)*, Paris, Boivin, extrait de la *Revue des cours et conférences*, 1935, p. 27.

<sup>51</sup> MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. II, col. 815

<sup>52</sup> Par exemple : Arch. dép. Nord, B 1897, fol. 98v ; *ibid.*, B 1903, fol. 118v et 254v.

<sup>53</sup> Arch. dép. Côte d'Or, B 1558, fol. 71 et 167v.

<sup>54</sup> Arch. dép. Nord, B 1945, fol. 184 : mandement donné à Bruges le 13 décembre 1432 : « A Jehan Tirecoq, escuier d'escuerie de monseigneur, que icellui seigneur a ordonné lui estre baillee pour convertir en la despense de messire Francq de Bourselle, chevalier, prisonnier de mondit seigneur ou chastel de l'Escluse, Franchois de Menthon, escuier, et III archers de corps de mondit seigneur, ledit Thirecoq qui gardent oudit chastel de par icellui seigneur ledit messire Francque comme appert par quittance dudit Thirecoq, XL livres ».

et l'acquisition en 1433 par la maison de Bourgogne des titres et possessions de son épouse<sup>55</sup>.

### *Être breton : une compétence pour la diplomatie bourguignonne ?*

Si la seconde génération des Tirecoq continue à servir militairement les ducs bourguignons, l'explication des belles carrières de Bertrand II et de Jean est pourtant à chercher ailleurs que dans leurs talents de combattants. Avec deux ambassades effectuées par Bertrand II pour le compte du duc de Bourgogne<sup>56</sup>, et surtout dix-neuf pour Jean, ces deux Tirecoq ont d'abord servi leurs maîtres dans le domaine diplomatique. Jean, notamment, dut passer plus de temps sur les routes et dans les cours étrangères, qu'au service de l'écurie de son maître.

Cependant, ces deux Tirecoq ne sont pas des spécialistes de la diplomatie. Ils ne sont ni des grands seigneurs capables par leur prestige de représenter le prince, ni des juristes possédant la formation nécessaire pour rédiger les traités ou débattre des litiges. Ils ne font pas partie non plus de ces hauts conseillers du duc de Bourgogne menant la politique étrangère de l'État et effectuant trois, quatre, voire cinq ambassades par an<sup>57</sup> ; sur vingt-six années d'activité diplomatique (de 1410 à 1435), Jean Tirecoq opère à un rythme de 0,7 ambassades par an. Enfin, si nous regardons les destinations de ces missions, il apparaît que Bertrand II effectua ses deux seuls déplacements vers un seul et même destinataire, la maison ducale de Bretagne, comme Jean y effectua dix-huit de ses dix-neuf ambassades<sup>58</sup>. Par conséquent, même s'ils durent

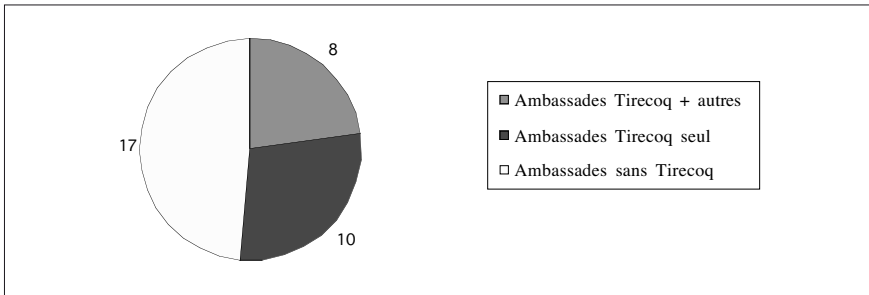
<sup>55</sup> Par le traité de Delft du 3 juillet 1428, Jacqueline de Bavière faisait de Philippe le Bon l'héritier de l'ensemble de ses possessions et s'engageait à ne pas se marier sans le consentement de Marguerite de Bourgogne, sa mère, de Philippe le Bon et des trois États de ses principautés. Son mariage secret avec Frank van Borselen en 1432 entraina donc en violation de ce traité, ce qui provoqua l'intervention bourguignonne et l'arrestation du chevalier zélandais. En échange de son mari, Jacqueline de Bavière dut céder ses terres à Philippe le Bon le 12 avril 1433, ce qui, dès lors, étendait largement les possessions bourguignonnes dans les Pays-Bas. (VAUGHAN, Richard, *Philip the Good. The Apogee of Burgundy*, Londres, Woodbridge, 1970, p. 31-50).

<sup>56</sup> Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 1399, Jean IV meurt laissant un jeune héritier et une situation politique instable. Pour ne pas être écarté des affaires de Bretagne, Philippe le Hardi s'empresse d'expédier un envoyé dans le duché, et dès le 9 novembre, par lettres de mandements du duc données à Rouen, Bertrand Tirecoq reçoit 30 écus « pour porter lettres de par ledit seigneur au duc et a la duchesse de Bretagne et aux barons dudit país », Arch. dép. Côte d'Or, B 1519, fol. 70. Trois ans plus tard, le 19 juillet 1402, il reçoit 40 écus pour « aller tres hastivement ou país de Bretagne et pour son retour », Arch. dép. Côte d'Or, B 1532, fol. 111). Philippe le Hardi prépare alors son voyage en Bretagne pour aller recueillir la régence du duché.

<sup>57</sup> SPITZBARTH, Anne-Brigitte, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467)*, thèse, dactyl., sous la direction de Bertrand SCHNERB (dir.), Lille 3, 2007, p. 287.

<sup>58</sup> La seule mission diplomatique de Jean dont la destination n'est pas la Bretagne a lieu en 1423. Jean Tirecoq accompagne alors en Angleterre le conseiller bourguignon Simon de Fourmelles, grand spécialiste des voyages diplomatiques outre-Manche, devant le duc de Gloucester, Arch. dép. Nord, B 1927, fol. 65).

posséder quelques-unes de ces compétences qui font les bons ambassadeurs<sup>59</sup>, c'est moins, semble-t-il, ces qualités qui intéressent le duc de Bourgogne chez les Tirecoq que leur origine bretonne. Cette première impression est confirmée par la place occupée par Jean dans les ambassades bourguignonnes envoyées devant le duc de Bretagne de 1410 à 1435 :



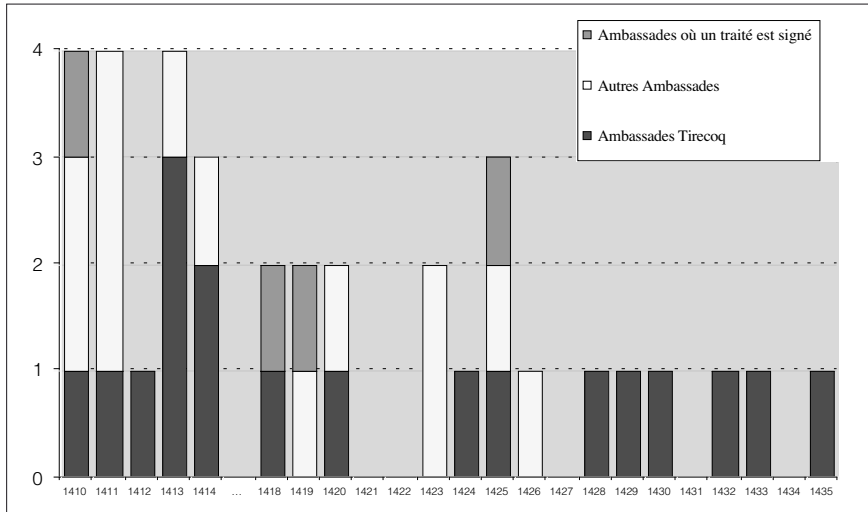
Graphique 1 – Ambassades bourguignonnes vers la Bretagne

Le graphique n° 1 met en évidence le rôle majeur joué par Jean Tirecoq pendant un quart de siècle dans la diplomatie bourguignonne envers la Bretagne. Il est présent dans dix-huit ambassades, soit plus de la moitié des trente cinq délégations envoyées vers la Bretagne. Il en mène même dix seul, soit plus d'un quart du total. Notre Breton semble posséder une place dans les relations entre les deux états princiers qui dépasse totalement son rang d'écuyer d'écurie.

Le graphique n° 2 permet de préciser cette place. D'abord Jean Tirecoq n'est jamais envoyé lors des signatures des traités d'alliance entre la Bretagne et la Bourgogne<sup>60</sup>. Dans ces moments tout en représentation de la diplomatie, où la validité des accords doit être certifiée par des juristes et où surtout l'estime portée par le duc de Bourgogne à son homologue breton doit transparaître par la qualité sociale de ses représentants, notre modeste écuyer d'écurie cède le pas à des maîtres en droit, des chevaliers, des chambellans, des maîtres d'hôtels.

<sup>59</sup> Pour une étude des qualités recherchées chez les ambassadeurs, à partir des lettres de pouvoir et des traités politiques du temps, voir SPITZBARTH, Anne-Brigitte, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon...*, *op. cit.*, p. 236-246.

<sup>60</sup> En 1410, l'ambassade est menée par messire Philibert de Saint-Ligier, chevalier et maître d'hôtel, et par maître Jean Langret, conseiller, Arch. dép. Côte d'Or, B 1560, fol. 216). En 1418, 1419, c'est le chevalier Guillaume de Champdivers, conseiller et chambellan de Jean sans Peur, qui apporte les traités d'alliance en Bretagne, Arch. dép. Côte d'Or, B 4091 et *ibid.*, B 1920, fol.49v). En 1425, Jean V signe l'alliance en présence du chevalier Jean de Pouligny dit Chapelain, seigneur de La Motte de Tilly, conseiller et chambellan de Philippe le Bon et de maître Philippe Maugart, également conseiller du duc bourguignon, Arch. dép. Nord, B 1931, fol. 72 v et *ibid.*, B 1933, fol. 49 v).



Graphique 2 : ambassades bourguignonnes vers la Bretagne

En revanche, une première grande période d'activité a lieu pendant le règne de Jean sans Peur où, de 1410 à 1414, Jean Tirecoq n'effectua pas moins de huit missions diplomatiques auprès du duc de Bretagne. Ces cinq années, pourtant, sont une période de crise, marquée par les épisodes les plus tendus de la guerre entre Armagnacs et Bourguignons et par l'attitude ambiguë du duc Jean V partagé entre un camp et l'autre<sup>61</sup>. Le temps de l'action pour notre Breton au service du duc de Bourgogne semble donc être celui des moments délicats : son origine bretonne pouvait être utilisée pour faciliter son introduction auprès du duc breton, lui ouvrir les portes d'une audience, faire débiter une entrevue dans un climat de confiance, voire attirer sur lui et sur sa cause une certaine bienveillance<sup>62</sup>. Un bon exemple de ce type d'ambassade a lieu en septembre 1413, lorsque Tirecoq est envoyé par Jean sans Peur de Bruges à Paris devant le duc de Bretagne<sup>63</sup>. Le duc bourguignon est

<sup>61</sup> Sur ce sujet, voir SCHNERB, Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 1988, 309 p., et *Id.*, *Jean Sans Peur : le prince meurtrier*, Paris, Biographie Payot, 2005, 825 p. et POCQUET du HAUT-JUSSÉ, Barthélemy-Amédée, *Deux féodaux...*, *op. cit.*, p. 45-50.

<sup>62</sup> À propos du choix par Philippe le Bon de ses ambassadeurs, SPITZBARTH, Anne-Brigitte, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon...*, *op. cit.*, p. 34, note que « dans un contexte où, comme Philippe de Commines l'a longuement exprimé, la méfiance entre les princes était telle que leurs représentants suscitaient à leur tour une réelle suspicion, la confiance restait une question cruciale, à la fois pour instaurer ou conserver un climat favorable entre deux puissances, mais aussi pour obtenir les meilleures informations possibles et le cas échéant, mener les négociations avec la discrétion nécessaire ».

<sup>63</sup> Arch. dép. Côte d'Or, B 1576, fol. 227.

alors dans une position difficile. Depuis le 23 août, à la suite des excès du mouvement cabochien, il a dû quitter Paris précipitamment, laissant ainsi le gouvernement du royaume aux mains de ses ennemis, les princes armagnacs, entrés dans Paris en vainqueurs quelques jours plus tard<sup>64</sup>. L'arrivée d'un envoyé bourguignon ne devait pas être la bienvenue dans l'entourage du duc breton, puisque, malgré l'alliance signée avec Jean sans Peur en 1410, Jean V faisait partie de ces princes armagnacs entrés dans Paris. Il est alors fort probable que son origine et sa connaissance possible du milieu curial breton aient aidé Tirecoq à obtenir une audience auprès de Jean V, et à ainsi maintenir, au nom de son maître, le contact avec le duc breton.

Les années 1420 à 1423, qui marquent le début du principat de Philippe le Bon, correspondent à un creux dans l'activité diplomatique de Tirecoq. Ce creux reste assez énigmatique, car ces années voient un épisode important des relations burgondo-bretonnes, la venue du duc de Bretagne à Amiens pour signer l'alliance entre la Bretagne, la Bourgogne et la régence anglaise<sup>65</sup>. Durant cette période, Jean effectua une seule ambassade, en Angleterre auprès du duc de Gloucester<sup>66</sup>, mais est, pour le reste, totalement absent des sources bourguignonnes.

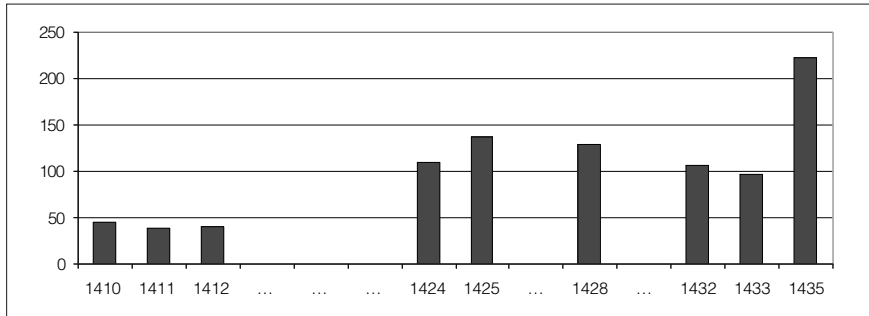
Un second pic dans l'activité diplomatique de notre écuyer breton se situe à la fin des années 1420 et au début des années 1430. Cette période est moins remarquable par le nombre d'ambassades réalisées par Jean Tirecoq (moins d'une par an) que par le fait que l'intéressé assume seul, à partir de 1426 et jusqu'en 1435, les déplacements diplomatiques bourguignons en direction de la Bretagne. Autrement dit, pendant dix ans, il n'y a pas d'autres ambassades bourguignonnes en Bretagne que celles menées par Jean Tirecoq. Certes, il existe au début des années 1430 des conférences visant à réconcilier France et Bourgogne, où les envoyés bretons pouvaient rencontrer leurs homologues bourguignons<sup>67</sup>. Mais précisément, Jean Tirecoq n'est jamais présent à ces rencontres qui sont affaires de spécialistes de la diplomatie. Sa spécialité à lui, c'est la cour du duc breton et il y retourne régulièrement pour transmettre les nouvelles orientations politiques de son maître Philippe le Bon, évaluer les intentions du prince breton quant à l'avancée des conférences, ou peut-être aussi simplement pour assurer une présence bourguignonne à la cour de Bretagne. Il y est d'ailleurs de plus en plus présent comme l'indique le graphique 3 :

<sup>64</sup> Sur la chronologie et l'analyse de cette période, voir *supra* note n° 61.

<sup>65</sup> Les relations diplomatiques avec la Bretagne sont alors assurées par l'écuyer panetier Bertrand de Remeneuil, qui, entre autres, est envoyé au devant de Jean V lors de son voyage à Amiens, Arch. dép. Nord, B 1927, fol. 59v-60).

<sup>66</sup> Voir note n° 58.

<sup>67</sup> Auxerre (novembre 1432), Nevers (janvier, février 1435) et Arras (avril 1435). Pour le personnel breton et bourguignon de ces conférences, voir POCQUET du HAUT-JUSSÉ, Barthélemy-Amédée, *Deux féodaux...*, *op. cit.*, p. 80, DICKINSON, Joycelyne Gledhill, *The Congress of Arras 1435, A Study of Medieval Diplomacy*, Oxford, The Clarendon Press, 1955, 266 p. et SPITZBARTH, Anne-Brigitte, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon...*, *op. cit.*, p. 722, 726-728, 730.



Graphique 3 – Durée des ambassades de Jean Tirecoq vers la Bretagne (en jours, temps de voyage compris)

A partir de la seconde moitié des années 1420, Jean Tirecoq passe régulièrement plus de trois mois à la cour de Bretagne, et même six mois lors de son dernier voyage en 1434-1435<sup>68</sup>. Avec de telles durées de séjour auprès de Jean V, notre personnage est inévitablement entré dans la familiarité du souverain breton. Nous en trouvons la confirmation dans les comptes de 1430 et 1433 d'Auffroy Guinot, trésorier et receveur général du duc de Bretagne, où, d'une part, Jean Tirecoq est mentionné parmi les pensionnés de Jean V<sup>69</sup> et, d'autre part, où il est décrit comme « un écuyer du Duc [de Bretagne] demourant avec le duc de Bourgogne<sup>70</sup> ». Serviteur breton du duc de Bourgogne, pensionné bourguignon à la cour de Bretagne, Tirecoq accédait à un statut proche de la « double familiarité » qui faisait de lui une courroie de transmission idéale pour les relations diplomatiques entre les deux principautés<sup>71</sup>.

### *Guyon Tirecoq, encore un Breton ?*

Pour Tirecoq, être Breton était donc bien une compétence. Pour le compte de son maître bourguignon, elle lui a permis de pénétrer à la cour de Bretagne et d'y créer des alliances. Son compte personnel n'était pas en reste : cette compétence singulière lui a permis de gravir quelques échelons dans l'entourage de deux ducs et d'obtenir une place que sa modeste naissance ne lui aurait sans doute pas donnée.

Le parcours déclinant de Guyon éclaire en contre-jour les compétences des Tirecoq à la cour de Bourgogne. Les sources bourguignonnes n'attribuent à Guyon

<sup>68</sup> Arch. dép. Nord, B 1957, fol. 199v.

<sup>69</sup> JONES, Michael, « Les comptes d'Auffroy Guinot, trésorier et receveur général de Bretagne, 1430-1436. Édition et commentaire », *Le Journal des savants*, 2010/1, (première partie), p. 17-110, et 2010/2, (deuxième partie), p. 265-307.

<sup>70</sup> *Id.*, *ibid.*, première partie, p. 45, et deuxième partie, p. 89.

<sup>71</sup> Sur la double familiarité, voir KINTZINGER, Martin, « Servir deux princes. Les *familiares* étrangers au xv<sup>e</sup> siècle », dans *Les étrangers...*, art. cit., p. 455-476.



aucune mission étrangère à son office : pas de trace de voyage diplomatique en direction de la Bretagne. L'affadissement des relations entre la Bretagne et la Bourgogne à partir de 1435 et la baisse sensible du nombre d'ambassades envoyées par le souverain bourguignon vers son homologue breton<sup>72</sup> ne peuvent évidemment pas expliquer cette mise à l'écart de Guyon des affaires diplomatiques. Il faut plutôt penser que Guyon a été victime de son implantation en Bourgogne et qu'il était devenu, aux yeux de Philippe le Bon, beaucoup trop bourguignon et plus assez breton pour servir efficacement sa politique vis-à-vis de la Bretagne. Né et probablement mort en Bourgogne, il ne gardait, à l'inverse de son père, plus aucun lien avec sa patrie d'origine. Sa très modeste carrière apparaît alors comme la marque du désintérêt du souverain bourguignon à l'égard du dernier des Tirecoq.

D'ailleurs, dans les années 1440 et 1450, au moment même où Guyon vit à la cour, c'est un autre Breton, Hervé de Mériadec qui, en partie, prendra en charge les voyages diplomatiques en direction de la Bretagne. Il n'est d'ailleurs pas anodin de remarquer que ce dernier arrive à la cour bourguignonne dans la seconde moitié des années 1430, c'est-à-dire au moment où Jean Tirecoq cesse ses activités diplomatiques, et d'autre part qu'il possède le même titre aulique que Jean, poursuivant ainsi la tradition, maintenue ensuite sous le règne de Charles le Téméraire par Hervé Garlot, des écuyers d'écurie bretons au service des ducs Valois de Bourgogne<sup>73</sup>.

## Conclusion

Être étranger fut donc, pour cette famille bretonne, un des moteurs essentiels de leur longue et honorable carrière à la cour de Bourgogne. En tant qu'étrangers, ils étaient porteurs de liens avec leur pays d'origine. Et les ducs de Bourgogne ont utilisé cette capacité, parfois simplement en les intégrant aux effectifs de leur hôtel, ce qui permettait déjà de marquer l'alliance avec la Bretagne, parfois en la mettant au service de sa politique diplomatique.

<sup>72</sup> De 1435 à 1445, si on excepte les voyages des officiers d'armes, et en particulier ceux du héraut Toison d'or venu offrir en 1441 le collier de l'ordre bourguignon à Jean V de la part de son maître (Arch. dép. Nord, B 1972, fol. 108v-109), seules quatre ambassades sont envoyées par Philippe le Bon vers la Bretagne. Elles sont toutes concentrées en 1442 et 1443, c'est-à-dire au moment des derniers feux de la Praguerie de 1440, *ibid.*, B 1975, fol. 53, 54, 80 et *ibid.*, B 19778, fol. 69). La décennie suivante (1445-1455), seules deux ambassades bourguignonnes se rendent en Bretagne. Elles sont menées toutes deux par Hervé de Mériadec en 1450 et 1453, *ibid.*, B 2004, fol. 113 et *ibid.*, B 2017, fol. 169.

<sup>73</sup> D'après les sources comptables bourguignonnes, Hervé de Mériadec apparaît à la cour de Philippe le Bon en 1435, d'emblée avec le titre d'écuyer d'écurie, même s'il « ne semble cependant n'avoir été "régularisé" dans cette fonction que le 29 juin 1437 », PARAVICINI, Werner, « Un tombeau en Flandre... », art. cit., p. 97-98. Il y resta jusqu'à sa mort le 11 avril 1478.

Mais ces liens avec la Bretagne ne restèrent pas identiques pour les trois générations de Tirecoq. Pour les premiers, ils furent sans doute suffisamment forts, pour qu'ils préférèrent un retour sur leur terre d'origine à une éventuelle carrière bourguignonne. Jean, en revanche, peut-être cadet de famille et qui, à ce titre probablement, n'avait ni position, ni seigneuries à tenir en Bretagne, joua à plein la carte de la carrière bourguignonne. Les liens avec son pays, utilisés par les ducs bourguignons dans le domaine diplomatique, lui permirent alors d'acquérir une belle position curiale et de secouer, voire de dépasser, les barrières sociales imposées par sa naissance modeste. Ce relatif succès s'accompagna cependant d'une implantation progressive en Bourgogne, qui, si elle dut réduire pour les Tirecoq l'incertitude juridique et la position précaire caractéristiques d'un étranger au Moyen Âge, fut la cause de leur déclin futur. Avec cette implantation bourguignonne, Guyon perdit ce qui faisait la valeur des Tirecoq aux yeux des ducs de Bourgogne : leur capacité à être des hommes de l'entre-deux, leur capacité à créer du lien, à faciliter les contacts entre les deux principautés.

Gaël GUIHARD

professeur agrégé d'histoire

doctorant en histoire médiévale à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne

## RÉSUMÉ

Les Tirecoq sont, à la fin du Moyen Âge, de modestes nobles bretons issus de la paroisse de Landujan, dans le diocèse de Saint-Malo. Cinq d'entre eux, répartis sur trois générations, ont mené pendant plus de soixante-dix ans des carrières dans une cour étrangère, la cour des ducs Valois de Bourgogne. Pour les premiers Tirecoq, l'homme d'armes Bertrand I<sup>er</sup>, et les hommes de cour Bertrand II et Macé, la présence en Bourgogne n'est conçue que comme un tremplin ou un passage lucratif avant un retour vers la terre d'origine. Pour Jean ou pour son fils Guyon en revanche, les carrières se déroulent intégralement dans la cour d'adoption. Leur implantation sera d'ailleurs source de nombreux profits et récompenses, notamment pour Jean, qui, avec le titre d'écuyer d'écurie puis de châtelain de Namur, représente l'apogée de l'honorable trajectoire des Tirecoq à la cour de Bourgogne.

Ces Bretons expatriés apportent des compétences aux ducs bourguignons. Celle des armes, pour l'ancien compagnon de Bertrand du Guesclin, Bertrand I<sup>er</sup>, qui, comme plusieurs capitaines bretons, passe au service de Philippe le Hardi au moment des guerres de Flandre, renforçant ainsi l'alliance signée quelques années plus tôt entre la Bretagne et la Bourgogne. Celle de la diplomatie pour Bertrand II et surtout pour Jean qui, grâce à leur origine, occupent une place prépondérante dans les échanges diplomatiques entre les principautés bretonne et bourguignonne. Ainsi, au-delà de l'étude du statut des Bretons à la cour de Bourgogne et de celles de leurs motivations à l'expatriation, la trajectoire des Tirecoq nous permet de poser la question de la place et du rôle des étrangers dans les relations entre deux états en construction à la fin du Moyen Âge, les États breton et bourguignon.